

**PROCES VERBAL DE SEANCE EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 22 avril 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-deux avril à vingt et une heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Lentillac du Causse se sont réunis en session extraordinaire sous la présidence de Françoise LAPERGUE.

Date de convocation : 18 avril 2019

Etaient présents:

Mmes DELTEIL Marie-Hélène, LAPERGUE Françoise, CLARY Michèle,  
Mrs BLANC Sébastien, DELPECH Jean-Louis, MOULY Charles, RICHARD Marc,  
ROUQUIE Christian, GARDOU Jean-Luc

Etaient absents excusés : Mr GOUAULT Marc, Mme PFEIFLE Gabriela

Secrétaire de séance : Marie-Hélène DELTEIL

Ordre du jour :

- Ligne de trésorerie
- Devis pour travaux supplémentaires aménagement du bourg

**Délibération 2019/14**

**Crédit relais :**

Madame le maire expose au conseil un problème rencontré concernant le règlement des factures des travaux d'aménagement du bourg. En effet, le budget prend bien en compte les différentes subventions accordées par l'Etat, le Département et la Région. Hors ces subventions ne seront perçues que sur présentation d'un état des factures mandatées.

Notre budget ne nous permettant pas cette avance de trésorerie, Madame le Maire demande aux conseillers de bien vouloir contracter un crédit relais pour 40000€ selon l'offre du crédit agricole sur une durée de 24 mois avec possibilité d'amortissement anticipé total ou partiel sans frais, avec un taux d'intérêt de 0.90% variable indexé sur l'Euribor 3 mois instantané + marge de, soit à ce jour -0.311% + 0.90%. Périodicité du paiement des intérêts trimestrielle par débit d'office. Les frais de dossier s'élevant à 150€

Après en avoir délibéré, le conseil valide, à l'unanimité, ce crédit relais pour 40000€ et autorise Madame le Maire à signer les documents nécessaires à sa mise en place.

**Délibération 2019/15**

**Travaux supplémentaires aménagement du bourg :**

Madame le Maire présente un devis de l'entreprise TAC, pour la réalisation d'un caniveau avec bordures dans le bourg pour un montant de 6002€40 TTC

Le Conseil Municipal valide ce devis à l'unanimité et autorise Madame le Maire à le signer et à le retourner .

**Questions diverses**

- BRF à étendre : une remorque sera déposée aux peupliers, une autre sera à déposer près de la route où les plantes ont été installées (déposer 3 à 4 tas) date à déterminer au plus tôt.
- Panneaux électoraux : les panneaux devront être remis en place.

**L'ordre du jour comportant deux délibérations étant épuisé, la séance est levée à 21h45**